

15.1 Démographie des sociétés et des EI

Le terme **entreprise** auquel il est fait référence dans cette page renvoie à une **unité légale** exerçant une activité au sein du système productif marchand et non à une entreprise au sens du décret (n° 2008-1354) de la loi de modernisation de l'économie (LME).

En 2015, 525 100 entreprises ont été créées en France, soit 5 % de moins qu'en 2014. Cette réduction résulte du net repli des immatriculations de **micro-entrepreneurs** (- 21 % par rapport à 2014). En revanche, les autres **créations d'entreprises** augmentent fortement (+ 13 %), particulièrement celles des autres **entreprises individuelles** (+ 28 %) et, dans une moindre mesure, celles des **sociétés** (+ 4 %).

En 2015, avec une baisse des créations de 17 %, la construction contribue à la moitié du recul général. Le secteur du commerce connaît également une baisse importante (- 9 %). À l'inverse, le transport et entreposage connaît une forte hausse des créations (+ 46 %). Tous types d'entreprises confondus, les créations diminuent dans presque toutes les régions. En revanche, elles s'accroissent en Île-de-France où elles sont portées par le succès du transport de voyageurs par taxi (qui inclut les entreprises de véhicules de transport avec chauffeur) et celui du secteur des autres activités de poste et de courrier.

En 2015, le succès des **sociétés par actions simplifiées (SAS)** se poursuit : près d'une société sur deux nouvellement créées est une société

par actions simplifiée. Cette catégorie juridique connaît un franc succès : elle est privilégiée par 48 % des créateurs de sociétés en 2015. Cet essor est principalement porté par les SAS à associé unique ou unipersonnelles. Globalement, les SAS font désormais jeu égal avec les sociétés à responsabilité limitée (SARL). Celles-ci forment l'autre moitié (48 %) des créations de sociétés de 2015 et continuent à perdre du terrain.

En 2015, seules 5 % des entreprises sont employeuses au moment de leur création. Si l'on exclut les micro-entrepreneurs, la part des entreprises employeuses à la création est plus conséquente (8 %), mais elle fléchit progressivement depuis 2012. En 2015, les entreprises employeuses démarrent en moyenne avec 2,5 salariés, après 2,7 en 2014. Les nouvelles entreprises, y compris micro-entrepreneurs, sont le plus souvent employeuses dans la construction, le secteur regroupé « commerce, transports, hébergement et restauration » ainsi que l'industrie. Inversement, le secteur enseignement, santé humaine et action sociale est celui où les nouvelles entreprises se créent essentiellement sans salarié (98 %).

En 2015, 63 100 **défaillances** d'unités légales sont enregistrées, en hausse de 1 % par rapport à 2014. Les évolutions sont contrastées selon les secteurs. Les défaillances augmentent dans l'hébergement-restauration (+ 8 %) et l'enseignement, santé, action sociale et services aux ménages (+ 7 %). ■

Définitions

Création d'entreprise : la statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Défaillance d'entreprise : une unité légale est qualifiée de défaillante dès lors qu'est ouverte en son nom une procédure judiciaire telle que prévue par le livre VI du Code de Commerce et précisée par la loi du 26 juillet 2005 dite « loi de sauvegarde des entreprises ». Une ordonnance du 18 décembre 2008, complétée par un décret d'application du 12 février 2009, en modifie quelques dispositions.

Entreprise, entreprise individuelle, micro-entrepreneur, société, société à responsabilité limitée (SARL), société par actions simplifiée (SAS), système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene), taux de création d'entreprises, unité légale : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les créations d'entreprises en 2016 – la plus forte hausse depuis six ans, portée par les transports », *Insee Première* n° 1631, janvier 2017.
- « Les entreprises en France », *Insee Références*, édition 2016.
- « Les créations d'entreprises en 2015 – net repli des immatriculations de micro-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1583, janvier 2016.
- « Les défaillances d'entreprises », *Stat Info*, Banque de France, janvier 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Démographie des sociétés et des EI 15.1

Stocks d'entreprises et entreprises créées en 2015

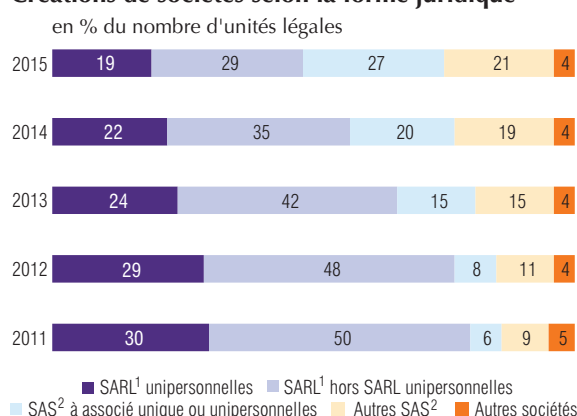
	Nombre d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Nombre d'entreprises créées	
	Total	Personne morale (société)	Personne physique (y c. micro-entrepreneur)	Total	dont : micro-entrepreneurs
Industrie	277 374	164 622	112 752	24 112	9 172
Construction	576 599	304 042	272 557	63 831	21 183
Commerce y c. réparation automobile	825 416	466 745	358 671	97 795	30 182
Transport et entreposage	105 735	56 823	48 912	21 581	10 398
Hébergement et restauration	281 340	181 530	99 810	28 397	5 735
Information et communication	155 977	94 043	61 934	25 645	14 434
Activités financières et d'assurance	147 395	124 112	23 283	15 449	2 007
Activités immobilières	184 122	139 104	45 018	17 088	3 157
Activités spécialisées, scientifiques, techniques et de soutien	745 571	369 928	375 643	115 328	61 974
Enseignement, santé humaine et action sociale	576 754	82 214	494 540	66 165	34 338
Autres activités de services aux ménages	350 205	96 413	253 792	49 674	30 850
Total	4 226 488	2 079 576	2 146 912	525 065	223 430

Note : données définitives.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

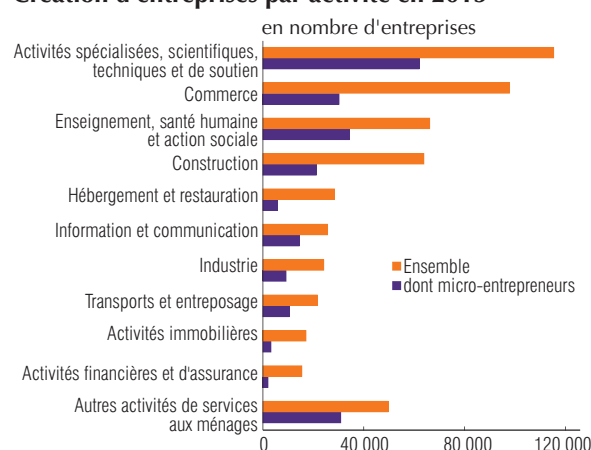
Source : Insee, REE (Sirene).

Créations de sociétés selon la forme juridique



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Sirene).

Création d'entreprises par activité en 2015



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Sirene).

Défaillances

	en nombre d'unités légales		
	2014 (r)	2015	15/14 en %
Agriculture, sylviculture et pêche	1 407	1 378	-2,1
Industrie	4 627	4 554	-1,6
Construction	15 895	15 852	-0,3
Commerce ; réparation automobile	13 832	13 713	-0,9
Transports et entreposage	1 800	1 757	-2,4
Hébergement et restauration	7 801	8 443	8,2
Information et communication	1 492	1 433	-4,0
Activités financières et d'assurance	1 274	1 220	-4,2
Activités immobilières	2 206	2 169	-1,7
Soutien aux entreprises	6 563	6 492	-1,1
Enseignement, santé, action soc. et services aux ménages	5 418	5 791	6,9
Total¹	62 439	63 108	1,1

1. Y c. unités légales dont le secteur d'activité n'est pas connu.

Note : unités légales défaillantes au cours de l'année.

Source : Banque de France, base Fiben (extraction février 2016).

Créations d'entreprises dans quelques pays de l'UE en 2014

	Nombre	Taux en %		Nombre	Taux en %
Allemagne	254 007	7,3	Italie	325 959	7,4
Autriche	45 865	8,1	Lettonie	20 045	15,8
Belgique	28 945	4,3	Lituanie	53 797	25,1
Bulgarie	45 047	11,6	Luxembourg	3 477	9,7
Chypre	4 422	7,3	Malte²	2 110	6,0
Croatie	12 401	7,7	Pays-Bas	150 879	10,4
Danemark	28 693	10,9	Portugal	148 504	14,6
Espagne	347 605	10,1	Rép. tchèque	102 513	9,0
Estonie	10 388	11,1	Roumanie	78 922	10,3
Finlande	28 295	7,8	Royaume-Uni	350 585	13,7
France¹	438 253	10,0	Slovaquie	95 242	20,0
Hongrie	65 380	10,4	Slovénie	18 379	11,5

1. Hors auto-entrepreneurs n'ayant pas démarré d'activité.

2. Données 2013.

Champ : entreprises dans l'industrie, la construction et les services, sauf les activités des sociétés holding.

Source : Eurostat.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹ 2015	Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération ¹ 2015	Évolution 15/14	
		Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²			Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Éducation	23	1,5	1,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Protection sociale	434	1,6	1,4
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Services financiers	67	0,7	0,7
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source,
notes de lecture,
précisions sur les
données en bas
de chaque tableau
ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

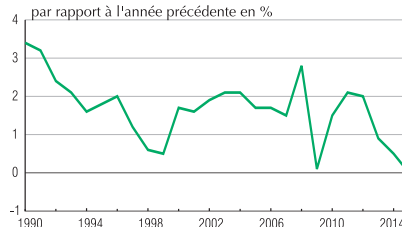
Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14		15/14
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	− 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	− 0,6	Malte	1,3
Espagne	− 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	− 0,2	Portugal	0,3
Finlande	− 0,2	Slovaquie	− 0,5
France	0,3	Slovénie	− 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données
de cadrage
européennes
ou mondiales

Des graphiques
d'illustration